Guide utilisateur Télépaiement (SEPA) Partie 4 : Gérer les ordres de paiements, télépayer, consulter les créances réglées (historique)

Présentation générale

Pour accéder à cette partie, vous devez avoir reçu le droit « *Télépayer* » dans Télépaiemett (cf. partie 1 du guide), tandis que l'adhésion sur le SIRET concerné doit avoir été finalisée dans le système.

Les fonctionnalités décrites dans cette partie permettent de :

- préparer l' (les) opération(s) de paiement et de la (les) stocker pour un paiement ultérieur ;

télépayer immédiatement ;

- télépayer à échéance la (les) créance(s) concernée(s) ;

 – consulter l'historique des créances télépayées et les éventuels rejets d'opérations de paiement, ainsi que le détail des opérations de caisse.

Dans le menu, toutes les fonctionnalités pré-citées sont regroupées dans le bouton « Télépayer ».

Τé	lépaieme		
Ħ	Adhésion +	Télépayer -	
Rech	ercher les créa	Rechercher les créance Géner les intes de créa Géner les ordres de pai Historique	n nces ement

<u>ATTENTION APPELÉE</u> : un mandat ne peut être utilisé qu'à la suite de son activation, laquelle est effective dans le système <u>après 96 heures</u>. Aussi, lorsque vous venez de créer un mandat, celui-ci ne pourra être utilisé pour créer un ordre de paiement qu'après ce délai. N'oubliez pas de le transmettre au plus vite à votre banque pour prise en compte.

Si un mandat sélectionné pour créer un ODP n'est pas encore activé (délai de 96 heures non écoulé), le message suivant apparaît à l'écran : « *Vous venez de finaliser votre adhésion et d'ajouter un ou des mandats SEPA. Ce ou ces mandats ne pourront être utilisés que suite à leur activation :* (liste des mandats). *Veuillez choisir un autre compte à débiter ou vous reconnecter ultérieurement.* »

Préparation des ordres de palement					
					1 résult
Type de créance	Numéro de c	réance Référence in	tiale Date limite de paiemer	it Reste à payer	Code créditaire responsable
Contributions indirectes	19SC(65817)	320927 6530735	04/02/2019	500 543,00	
Références internes / commentai	Yous venez Ce ou ces m PGOD Veuillez choir	le finaliser voitre adhésion et d'ajoufer un ou des monata ne pouront étre utilisés que suite à leur da leur I.R.BioB-0000-20190813-047100 activé le 13/08/2 ir un autre compte à débiter ou vous reconnecter i Formar	mandats SEPA interentreprises. vation : 019 à 17.50:00 ultérieurement.		
Vous ne pouvez utiliser au maximum que trois	s comptes bancaires par ordre de paiement.				
Titulaire du mandat	RUM	IBAN	Nom de l'établissement teneu	r du compte à du	biter Répartition du montar
LIDL	DGDDI-R-BtoB-0000-20190813-047100	FR0300016000101703750007Z62	BANQUE POPULAIRE DE	LOUEST	500 543,00
		Annuler Poursuivr	e		

Par ailleurs, si un des mandats sélectionnés pour créer un ODP est utilisé pour la première fois, le message suivant apparaît à l'écran : « Vous avez récemment procédé à l'ajout de votre mandat référencé [...] et souhaitez pour la première fois créer un ordre de paiement pour vos créances en sélectionnant le compte à débiter lié à ce mandat. Afin d'éviter tout rejet bancaire, il convient au préalable de vous assurer d'avoir transmis votre mandat à votre banque il y a plusieurs jours. »

				4 100,00 0			
Références internes / commer	ntaires						
Compte(s) à débiter Vous ne pouvez utiliser au maximum que	trois comptes bancaires par ord	Vous avez récemmen 000-20190813-04705 créances en sélection convient au préalable plusieurs jours.	procédé à l'ajout de votre mandat référe 6 et souhaitez pour la première fois créer un ant le compte à débiter lié à ce mandat. Alm o de vous assurer d'avoir transmis votre mar	ncé RUM DGDDI-R-BtoB- ordre de palement pour vos d'éviler tout rejet bancaire, il ndat à votre banque il y a			
Titulaire du mandat	RU				nent teneur du compte	Compte à débiter	Répartition du monta
SOCIETE COOPERATIVE MARITIME DU CROISIC	DGDDI-R-BtoB-0000-		Confirmer		IUT ATLANTIQUE		
SOCIETE COOPERATIVE MARITIME DU CROISIC	DGDDI-R-BtoB-0000-	20190813-047096	FR7900018000125297803942D94	BANQUE PO	PULAIRE DU SUD	V	4158
SOCIETE COOPERATIVE MARITIME DU CROISIC	DGDDI-R-BtoB-0000-	20190813-047097	FR6300011000056811082311A71	CAISSE DE BRETAGN	E DE CIT MUT AGRICOLE		
SOCIETE COOPERATIVE MARITIME DU CROISIC	DGDDI-R-BtoB-0000-	20190813-047098	FR5100017000119861374458E35	BANQUE POPUL	AIRE GRAND OUEST		
			Annuler Poursuivre				
En poureuisent votro pa	vigation cane modifier upo paramètros	o da témpine da connexion un	e accontaz l'utilication das cookies				

Préparation d'un ordre de paiement (ODP)

Cette fonctionnalité permet de préparer un ou plusieurs ODP. Cet ODP préparé peut ensuite être sauvegardé, consulté, modifié ou supprimé ultérieurement, ou encore être validé pour paiement immédiat ou pour paiement à échéance.

Pour préparer une (des) opération(s) de paiement d'une créance à régler, il convient de chercher la (les) créance(s) à régler. Différents points d'entrée sont possibles :

- en cliquant sur « *Télépayer* » puis « *Rechercher les créances* » : vous pouvez ensuite choisir de rechercher une créance en particulier en renseignant son numéro, ou bien un ensemble de créances ou en sélectionnant une liste pré-enregistrée puis cliquer sur le bouton « *Rechercher* ».
 Le système affiche la liste des créances correspondant aux critères de recherche (cf. partie 3 du
- En cliquant sur « *Télépayer* » puis « *Gérer les listes de créances* » (cf. partie 3 du guide)

<u>Remarques</u> :

guide)

– Les créances pour lesquelles vous avez déjà préparé et sauvegardé un ordre de paiement sont en gras. Le statut de la créance est alors le suivant : « *Ordre de paiement sauvegardé* ».

– Les créances pour lesquelles vous avez préparé et validé un ordre de paiement pour prélèvement à échéance sont affichées en vert et en gras. Le statut de la créance est alors le suivant : « Ordre de paiement validé pour prélèvement à échéance ».

Lorsque vous passez la souris sur l'une de ces créances, une bulle d'information apparaît lors du survol de la créance et indique que cette créance fait l'objet d'un ODP préparé, ainsi que le(s) numéro(s) de(s) l'ODPP.

– Par ailleurs, le système effectue un contrôle sur la somme des montants des ordres de paiement créés pour régler une même créance payable partiellement, afin de vérifier que celle-ci ne dépasse pas le montant du reste à payer. En cas de dépassement, la création du nouvel ODP ne peut être poursuivie et un message d'avertissement s'affiche à l'écran, vous invitant à rectifier la répartition des montants.

1/ Préparer un ordre de paiement pour une seule créance

Quel que soit le point d'entrée utilisé, les éléments ci-dessous détaillent la création d'un ODP préparé lorsque l'utilisateur n'a sélectionné qu'une seule et unique créance.

Sélectionner une créance et cliquer sur le bouton « Sélection » en face du numéro de créance (carré blanc), puis cliquer sur le bouton vert en bas « Créer un ordre de paiement » :

Rechercher les créances						
Critères de la recherche						
✤ Résultat de la recherche						
Les créances à régler affichées sont comm Les montants des créances affichés peuve Le tableau de résultat n'est affiché que si a	nuniquées sous réserve des opérations en c ent correspondre à des montants avant prise au moins une créance est retournée par le r	cours de traitement. e en compte de la régularisation ésultat de la recherche.	dans le système comptable de la DGDD	l.		
Créances impayées					H ^a	6 ¹
Nombre de résultats par page 10 🔹					12 résultats. Pa	age 2/2
Origine de créance 🔶	Numéro de créance 🛛 🖨	Référence initiale	🖨 🛛 Reste à payer	Date limite de paiement	Statut 🔶 🗖	Í
Taxe à l'essieu	19TAE68242830838		1 337,00	11/07/2019	À payer 🗖	
Taxe à l'essieu	19TAE68199710838		99,00	31/12/2019	Ordre de paiement validé pour Exprélèvement à échéance	
		< Première	1 2 > Dernière >			

L'écran suivant s'affiche :

paration des ordres de paiement					
sparation des ordres de paiement					
nformations sur les créances					
					1 rés
					Code créditaire responsable
Taxe à l'essieu	19TAE68242830838		11/07/2019	1 337,00	<
Nombre de créances sélectionnées	1	Montant total des créances	1 337,00 €		
Affrences internes (commentaires					
terences internes / commentaires					
Compte(s) à débiter					
ous ne pouvez utiliser au maximum que trois comptes band	aires par ordre de paiement.				
Titulaire du mandat	RUM	IBAN	Nom de l'établissement teneur du compte	Compte à débiter	Répartition du monta
GATTEAU BATIMENT	DGDDI-R-BtoB-0000-20180716-024334	FR7613807008043062198872030	BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST		
GATTEAU BATIMENT	DGDDI-R-BtoB-0000-20190624-047038	FR0300016000101703750007Z62	CRCMM DE BRETAGNE NORMANDIE		
GATTEAU BATIMENT	DGDDI-R-BtoB-0000-20190812-047089	FR7630001000640000009367718	BANQUE DE FRANCE		
GATTEAU BATIMENT	DGDDI-R-BtoB-0000-20190820-047114	FR7611006000165211598254067	CRCAM DE CHAMPAGNE BOURGOGNE		
GATTEAU BATIMENT	DGDDI-R-BtoB-0000-20190823-047117	FR8530003038710351401679E06	STE GENERALE		-

Il est composé de trois tableaux reprenant

- les informations sur les créances ;

les références internes ou commentaires ;

- le(s) compte(s) à débiter : le message suivant est affiché : « Vous ne pouvez utiliser au maximum que trois comptes bancaires par ordre de paiement ».

En effet, si plusieurs comptes bancaires sont disponibles, vous pouvez sélectionner de un à trois comptes bancaires pour télépayer votre créance. Vous devez également indiquer le montant qui sera couvert par chaque compte sélectionné.

NB : si vous ne disposez que d'un seul compte bancaire enregistré, ce dernier est sélectionné par défaut, et le montant de la créance est automatiquement repris dans le champ « Montant » du compte bancaire.

- Sélectionner le(s) compte(s) bancaire(s) à débiter et cliquer sur « Poursuivre ».

– Si plusieurs comptes bancaires sont disponibles, le système vérifie la cohérence des montants répartis par rapport au montant de la créance.

L'écran de confirmation de l'ODP préparé s'affiche :

otes bancaires par ordre de paiement.				
RUM	IBAN	Nom de l'établissement teneur du compte	Compte à débiter	Répartition de montant
DGDDI-R-BtoB-0000-20190515-047008	FR4900014000089876186860A43	CRC MARIT MUT ATLANTIQUE		
DGDDI-R-BtoB-0000-20190813-047096	FR7900018000125297803942D94	BANQUE POPULAIRE DU SUD	7	4 158,00
DGDDI-R-BtoB-0000-20190813-047097	FR6300011000056811082311A71	CAISSE DE BRETAGNE DE CIT MUT AGRICOLE		
DGDDI-R-BtoB-0000-20190813-047098	FR5100017000119861374458E35	BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST		
T, le paiement sera immédiat.				
	RUM RUM DGDDH-R-BiteE-0000-20190515-047008 DGDDH-R-BiteE-0000-20190513-047098 DGDDH-R-BiteE-0000-20190813-047097 DGDDH-R-BiteE-0000-20190813-047097 DGDDH-R-BiteE-0000-20190813-047098 Tele palement, sera immédiat	RUM IBAN DGDDI-R-Bix8-0000-20190515-047008 FR4900014000089876186860443 DGDDI-R-Bix8-0000-20190813-047096 FR7900018000125297803942D94 DGDDI-R-Bix8-0000-20190813-047097 FR6300011000056811082311A71 DGDDI-R-Bix8-0000-20190813-047098 FR5100017000119881374458E35	Rum IEIN Nom de félabilissement teneur du compte DGDDH-R-BiteB-0000-20190915-047008 FR4900014000098876186860443 CRC MART MUT ATLANTIQUE DGDDH-R-BiteB-0000-20190915-047098 FR7900018000125297803942D94 BANQUE POPULAIRE DU SUD DGDDH-R-BiteB-0000-20190813-047097 FR8300011000056811082311A71 CARSE DE BRETAGNE DE CIT MUT AGRICOLE DGDDH-R-BiteB-0000-20190813-047097 FR6300011000056811082311A71 CARSE DE BRETAGNE DE CIT MUT AGRICOLE DGDDH-R-BiteB-0000-20190813-047098 FR510001700011981374458E35 BHAQUE POPULAIRE GRAND OUEST	RUM IBNN Nom do f\u00edablissement teneur du compto Compto \u00e2 d\u00edablis DGDDI-R-BibB-0000-20190515-047008 FR4900014000039875188860443 CRC MART MUT ATLAVITIQUE

- Effectuer une vérification, et cliquer sur « Sauvegarder ».

L'écran suivant s'affiche, avec un message de confirmation que l'ODP n°... a été sauvegardé.



2/ Préparer les ordres de paiement pour plusieurs créances

Quel que soit le point d'entrée utilisé, les éléments ci-dessous détaillent la création des ODP préparés lorsque l'utilisateur sélectionne plusieurs créances.

Remarque : le nombre maximal autorisé de créances sélectionnables pour un même ordre de paiement est fixé à cinquante.

– Sélectionner plusieurs créances :

- en cochant la case de sélection de chaque créance souhaitée (bouton « *Sélection* »/carré blanc en face du numéro de créance) ;
- en cochant la case de sélection pour toutes les créances affichées (bouton « *Sélection* »/carré blanc en entête de colonne)

- Cliquer sur le bouton « Créer un ordre de paiement ».

NB : s'il existe pour une des créances sélectionnées un ordre de paiement préparé et enregistré ou validé pour paiement à échéance, un message d'erreur s'affiche.

- L'écran de préparation des ODP s'affiche :

- Si un seul compte bancaire est disponible, le montant total à payer (somme des montants restant à payer des créances sélectionnées) est automatiquement repris dans le champ « *Montant* » du compte bancaire.
- Si plusieurs comptes bancaires sont disponibles, sélectionner le(s) compte(s) qui sera(ont) utilisé(s) pour le télépaiement des créances. Seulement 3 comptes bancaires peuvent être sélectionnés. Vous devez également indiquer le montant qui sera couvert par chaque compte sélectionné (si la somme des montants répartis est différente du montant total des créances, le système affiche un message d'erreur).

- Cliquer sur « *Poursuivre* » (ou sur « *Annuler* », si vous ne souhaitez pas poursuivre l'opération de préparation de l'ODP).

L'écran de confirmation de l'ODP préparé s'affiche.

Effectuer une vérification, et cliquer sur « *Sauvegarder* » (dans le cas contraire, cliquer sur « *Annuler* »)
 Le système va :

- générer les opérations de télépaiement : une créance = un ODP ;
- sauvegarder les ODP préparés.

Un premier message d'attente relatif à la création de l'ordre de paiement apparaît, puis un second message d'information de progression. Après un délai de soixante secondes, vous bénéficiez de la possibilité, *via* un bouton « *Actualiser* », de rafraîchir l'écran et notamment le tableau « *État des ordres de paiement en cours de traitement* ».

Ensuite, l'écran suivant s'affiche, avec un message de confirmation que les ODP des créances sélectionnées ont bien été enregistrés.

Rechercher les créances

L'ordre de paiement de la créance 0972TALPEA6A08001 a bien été sauvegardé. N'oubliez pas de valider votre télépaiement avant la date limite de paiement pour éviter une majoration.

Modifier un ordre de paiement (sauvegardé ou à échéance)

Cette fonctionnalité permet de modifier un ODP sauvegardé (enregistré) à valider ultérieurement (soit : à télépayer) ou validé pour paiement/prélèvement à échéance.

Tant qu'un ODP sauvegardé n'a pas été validé pour paiement/prélèvement immédiat ou à échéance (pour les bordereaux créditaires) /date limite de paiement (pour les RAR/SAR), l'ordre de paiement, comme l'opération de paiement peuvent être modifiés ou supprimés :

- pour les ODP sauvegardés : jusqu'à la validation,
- pour les opérations de paiement validées pour paiement/prélèvement à échéance : avant la date d'échéance pour les BC ou avant la date limite de paiement pour les RAR/SAR (ou après ces dates en cas de rejet).

1/ Modifier un ODP sauvegardé

- Cliquer sur « Télépayer » puis sur « Gérer les ordres de paiement ».



Un écran présentant les ordres de paiements sauvegardés existants s'affiche. Il se compose de trois bandeaux :

- « Gérer les ordres de paiement sauvegardés »
- « Ordres de paiements en cours de traitement »
- « Gérer les ordres de paiements validés pour prélèvement à échéance ».

Télépsiement	💄 PILET PILET 🔂 Décon	mexion 👌
Adhésion - Téépayer -		Aide
Gérer les ordres de palement		
Gérer les ordres de paiement sauvegardés		
Aucun ordre de paiement sauvegardé n'est enregistré sur le(s) type(s) de créance autorisé(s). Ordres de paiement en cours de traitement		
Aucun ordre de paiement n'est en cours de traitement sur le(s) type(s) de créance autorisé(s).		
Gérer les ordres de paiement validés pour prélèvement à échéance		
		gra Dar
Numéro d'orde de planterio d'Opération de Télépalement de Date d'échéance / Date de planterio d'Opération de Télépalement avangandé Référence initiale de planterio d'Opération de Télépalement avangandé Export de confirmat	ion de l'ODPPAE	1 résultat
497030 2019081400000814383 31/12/2019 19TAE68199710838 99.00	1	Ô

Si aucun ODP n'a été créé, le message suivant s'affiche : « *Aucun ODP sauvegardé n'est enregistré sur le(s) type(s) de créance(s) autorisée(s)* »

✓ <u>Bandeau « *Gérer les ODP sauvegardés* »</u> : Il est possible, à partir de ce bandeau :

- d'imprimer ou de stocker le fichier PDF ou d'exporter en Xls le résultat de la recherche des ODP affichés ;

– de supprimer un ou plusieurs ODP en cliquant sur l'icône us sur la ligne de l'ODP (ou des ODP) sélectionné(s)

– de modifier un ODP en cliquant sur l'icône 🖍 à droite de l'ODP sauvegardé que vous souhaitez modifier.

- de sélectionner un ou plusieurs ODP en cliquant sur la case blanche à droite de l'ODP (ou des ODP) pour le (les) télépayer.

✓ <u>Bandeau « *ODP en cours de traitement* »</u> : ce bandeau est composé d'un tableau reprenant les ODP en attente de traitement ou rejetés par le batch de rattrapage de paiement. Les informations suivantes apparaissent : numéro d'OPT, date d'OPT, numéro de créance, référence initiale, statut (« en cours » ou « rejeté »), le motif et la date de rejet.

L'icône 👘 n'est affichée que pour les ODP au statut « *Rejeté* ».

✓ Le bandeau « Gérer les ordres de paiements validés pour prélèvement à échéance » sera examiné au point 2/ « Modifier une opération de paiement validée pour paiement/prélèvement à échéance avant la date d'échéance ».

– Cliquer sur 🖍 « *Modifier* » .

Le système affiche alors le détail de l'ODP :

paiement				1 Pil	ET PILET 🕒 Déconi
lhésion - Télépayer -					
un ordre de paiement sauvegardé					
in ordre de paiement sauvegardé					
ro d'ordre de palement sauvegardé d'ordre de palement sauvegardé	0000000497090 18/09/2019				
nations sur les créances					
					Code
					oréditai responsa
Taxe à l'essieu	19TAE68236580838	DeclarationMCB1	30/08/2019	99,00	
re de créances sélectionnées	1	Montant total des créances	99,00 €		
ces internes / commentaires					
e(s) à débiter					
ouvez utiliser au maximum que trois comptes banc	aires par ordre de paiement.				
Titulaire du mandat	RUM	IBAN	Nom de l'établissement ten	sur du compte Compte à débite	r Répartition
Titulaire du mandat GATTEAU BATIMENT	RUM DGDDI-R-BtoB-0000-20180716-024334	IBAN FR7813807008043062198872030	Nom de l'établissement ten BANQUE POPULAIRE GR	eur du compte Compte à débit AND OUEST	er Répartition 99.00
Titulaire du mandat GATTEAU BATIMENT GATTEAU BATIMENT	RUM DGDDI-R-BbB-0000-20180716-024334 DGDDI-R-BbB-0000-20190624-047038	IBAN FR7813807008043062198872030 FR0300016000101703750007262	Nom de l'établissement ten BANQUE POPULAIRE GR CRCMM DE BRETAGNE I	sur du compte Compte à débit AND OUEST V IORMANDIE	er Répartition 99,00
Titulaire du mandat GATTEAU BATIMENT GATTEAU BATIMENT GATTEAU BATIMENT GATTEAU BATIMENT	RUM DGDDHR-BibB-000-20180716-024334 DGDDHR-BibB-000-20190624-047038 DGDDHR-BibB-000-20190812-047089	IBAN FR7613807008043862198872030 FR0300016000101703760007262 FR7530001000640000003367718	Nom de l'établissement ten BANQUE POPULAIRE GR CRCMM DE BRETAGNE 1 BANQUE DE FRA	sur du compte Compte à débit NND OUEST V IORMANDIE NCE	r Répartition 99,00
Titulaire du mandat GATTEAU BATIMENT GATTEAU BATIMENT GATTEAU BATIMENT GATTEAU BATIMENT	RUM DODDIR-Rites 4000-2019/0716-02434 DODDIR-Rites 4000-20190624-047038 DODDIR-Rites 4000-20190612-047089 DODDIR-Rites 4000-20190220-047114	EAN FR7613807008043082198872030 FR0300016000101703750007282 FR7630001000640000009367718 FR7611006000168211588254067	Nom de l'édablissement ten BANQUE POPULAIRE OR CRCLMI DE BRETAGNE / BANQUE DE FRA CRCAM DE CHAMPAGNE I	sur du compte Compte à débit NND OUEST V IORMANDIE C NNCE C IOURGOOME C	er Répartition 99,00

Vous pouvez modifier la répartition des montants affectés à chacun des numéros de compte, ou si un seul compte est enregistré, modifier le montant attribué afin de mettre à jour le montant du paiement dans le cas où celui-ci aurait changé.

Vous pouvez également cocher ou décocher un compte à débiter afin d'ajouter ou d'enlever un compte à débiter pour le règlement de la créance.

- Si vous souhaitez confirmer votre modification, cliquer sur « Poursuivre » (sinon cliquer sur « Annuler »).

- Vérifier les informations affichées et cliquer sur « Sauvegarder ».

2/ Modifier une opération de paiement validée pour paiement/prélèvement à échéance avant la date d'échéance

- Cliquer sur « Télépayer » puis sur « Gérer les ordres de paiement ».

 Considérer le bandeau de gestion des ODP préparés validés pour prélèvement à échéance : il est possible, à partir de celui-ci :

- d'imprimer ou de stocker le fichier PDF ou d'exporter en Xls le résultat de la recherche des ODP affichés ;

– de supprimer un ou plusieurs ODP en cliquant sur l'icône 💼 à droite sur la ligne de l'ODP (ou des ODP) sélectionné(s)

– de modifier un ODP en cliquant sur l'icône si droite de l'ODP préparé que vous souhaitez modifier.

– Cliquer sur l'icône \checkmark à droite de l'opération de paiement que vous souhaitez modifier. Le système affiche alors le détail de l'opération de paiement validée pour paiement/prélèvement à échéance.

Vous pouvez modifier la répartition des montants affectés à chacun des numéros de compte, ou si un seul compte est enregistré, modifier le montant attribué afin de mettre à jour le montant du paiement dans le cas où celui-ci aurait changé.

Vous pouvez également cocher ou décocher un compte à débiter afin d'ajouter ou d'enlever un compte à débiter pour le règlement de la créance.

- Si vous souhaitez confirmer votre modification, cliquer sur « *Poursuivre* » (sinon cliquer sur « *Annuler* »).

– Vérifier les informations affichées et cliquer sur « Sauvegarder ».

L'écran de gestion des ODP s'affiche avec le message de succès.

Supprimer un ordre de paiement sauvegardé ou à échéance

Cette fonctionnalité permet de supprimer un ODP sauvegardé à valider ultérieurement (au sens télépayer) ou validé pour paiement/prélèvement à échéance (pour les bordereaux créditaires) ou à la date limite de paiement (pour les RAR/SAR).

Tant qu'un ODP sauvegardé n'a pas été validé pour paiement/prélèvement immédiat ou à échéance, l'ordre de paiement, comme l'opération de paiement, peuvent être modifiés ou supprimés :

- pour les ODP sauvegardés : jusqu'à la validation,

– pour les opérations de paiement validées pour paiement/prélèvement à échéance : avant la date d'échéance ou après la date d'échéance en cas de rejet INTERCOM.

1/ Supprimer un ODP sauvegardé

- Cliquer sur « Télépayer » puis sur « Gérer les ordres de paiement ».

– Considérer le bandeau « Gérer les ordres de paiement sauvegardés » : cliquer sur l'icône 前

à droite de l'ODP sauvegardé que vous souhaitez supprimer.

Un écran de confirmation s'affiche : cliquer sur « *Oui* » si vous souhaitez supprimer l'ODP préparé.



Le système enregistre la suppression de l'ODP sauvegardé et affiche la liste des ODP sauvegardés mise à jour.

2/ Supprimer une opération de paiement validée pour paiement/prélèvement à échéance

- Cliquer sur « Télépayer » puis sur « Gérer les ordres de paiement ».

- Considérer le bandeau « *Gérer échéance* » : cliquer sur l'icône vérifie que la date n'est pas message d'erreur s'affiche). *les opérations de paiement validées pour paiement/prélèvement à* à droite de l'opération que vous souhaitez supprimer. Le système atteinte et qu'il n'existe pas de rejet de paiement (si tel est le cas, un

Un écran de confirmation s'affiche : cliquer sur « *Oui* » si vous souhaitez supprimer l'opération de paiement validée pour paiement/prélèvement à échéance.

Le système enregistre la suppression et affiche la liste des opérations de paiement validées pour paiement/prélèvement à échéance mise à jour.

Télépayer un ordre de paiement sauvegardé

Cette fonctionnalité permet de télépayer une ou des créances dont l'ODP a été sauvegardé sur un, deux ou trois numéros des comptes bancaires (enregistrés dans l'adhésion). L'ordre de paiement sauvegardé est modifiable tant qu'il n'a pas été validé.

La validation de l'ODP sauvegardé équivaut au paiement de la créance. À la suite de cette opération, l'ordre de paiement sauvegardé est supprimé de la liste des ODP sauvegardés.

– Cliquer sur « Télépayer » puis sur « Gérer les ordres de paiements ».

Sélectionner un ou plusieurs ODP sauvegardés à valider, puis cliquer sur « *Télépayer immédiatement* ».
 Le système affiche la fenêtre de confirmation de paiement.

- Cliquer sur « *Oui* » pour valider (ou « *Non* » pour annuler).

L'état récapitulatif des demandes de paiement s'affiche.

– Cliquer sur « *Fermer* » : l'écran de gestion des ODP sauvegardés actualisé s'affiche.

Vous pouvez consulter l'ODP sauvegardé et payé dans le tableau des ordres de paiement en cours en cliquant sur « *Télépayer* » puis sur « *Gérer les ODP* ».

Télépayer les créances directement

Cette fonctionnalité permet de télépayer directement une ou des créances, sur un, deux ou trois comptes bancaires repris dans l'adhésion.

1/ Paiement direct d'une créance

Sélectionner une créance et cliquer sur le bouton « Sélection » en face du numéro de créance (carré blanc), puis cliquer sur le bouton vert en bas « Créer un ordre de paiement » :

Critères de la recherche	Critères de la recherche							
✤ Résultat de la recherche								
es créances à règler affichées sont communiquées sous réserve des opérations en cours de traitement. Les montails des créances affichés povient corresponde à des montains avant prise en compte de la régularisation dans le système comptable de la DCDDL La ableux de résultain trait affichés que sur moins une créance est téruitait de la reflection.								
Créances impayées								
Nombre de résultats par page 10 💌					12 13	eultate Page 1/7		
Origine de créance 🔶	Numéro de créance 🛛 🍦	Référence initiale 🔶	Reste à payer 🔶	Date limite de paiement 🛛 💠	Statut	¢		
Taxe à l'essieu	19TAE68236580838	DeclarationMCB108	99,00	30/06/2019 🛕	Ordre de paiement sauvegardé			
Taxe à l'essieu	19TAE68243480838	DeclarationMCB120	1 337,00	11/07/2019	À payer			
Taxe à l'essieu	19TAE68244430838	DeclarationMCB126	1 337,00	11/07/2019 🛕	À payer			
Taxe à l'essieu	19TAE68242360838	DeclarationMCB118	1 337,00	11/07/2019 🛕	À payer			
Taxe à l'essieu	19TAE68246660838	DeclarationMCB128	1 337,00	11/07/2019 🛕	À payer			
Taxe à l'essieu	19TAE68243510838	DeclarationMCB123	1 337,00	11/07/2019 🛕	À payer			
Taxe à l'essieu	19TAE68239160838	DeclarationMCB115	1 337,00	11/07/2019 🛕	À payer			
Taxe à l'essieu	19TAE68239170838	DeclarationMCB116	1 337,00	11/07/2019	À payer			
Taxe à l'essieu	19TAE68239180838	DeclarationMCB117	1 337,00	11/07/2019	À payer			

Créer un ordre de paiement

L'écran suivant s'affiche :

Préparation des ordres de paiement					
Préparation des ordres de paiement					
Informations sur les créances					
					1 résultat
Type de créance		Référence initiale		Reste à payer	Code créditaire responsable
Taxe à l'essieu	19TAE08242810838	DeclarationMCB119	11/07/2019	1 337.00	۲
Nombre de créances sélectionnées	1	Montant total des créances	337,00 €		:
Références internes / commentaires					
Compte(s) à débiter					
	e basselese par entre de palament				
vous ne pouvez uniser au maximum que nois compte	s bancares par ordre de palement.				
Titulaire du mandat	RUM	IBAN	Nom de l'établissement teneur du compte	Compte à débiter	Répartition du montant
GATTEAU BATIMENT	DGDDI-R-BtoB-0000-20180716-024334	FR7613807008043062198872030	BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST		
GATTEAU BATIMENT	DGDDI-R-BtoB-0000-20190624-047038	FR0300016000101703750007Z62	CRCMM DE BRETAGNE NORMANDIE		
GATTEAU BATIMENT	DGDDI-R-BtoB-0000-20190812-047089	FR783000100084000009387718	BANQUE DE FRANCE		
GATTEAU BATIMENT	DGDDI-R-BtoB-0000-20190820-047114	FR7611006000165211598254067	CRCAM DE CHAMPAGNE BOURGOGNE		
GATTEAU BATIMENT	DGDDI-R-BtoB-0000-20190823-047117	FR8530003038710351401679E06	STE GENERALE		



– Sélectionner le(s) compte(s) bancaire(s) à débiter et cliquer sur *« Poursuivre »*. Le système vérifie la cohérence des montants répartis par rapport au montant de la créance.

L'écran de confirmation de l'ODP préparé s'affiche.

Type de créance	Numéro de créance	Référence initiale		Date limite de paiement	Reste à payer	Code créditaire responsable			
Taxe à l'essieu	19TAE68242810838	DeclarationMCB119		11/07/2019	1 337,00	۲			
Nombre de créances sélectionnées	1	Montant total des créances	1 337,00 €						
Références internes / commentaires									
Compte(s) à débiter Vous ne pouvez utiliser au maximum que trois comptes bancaires par ordre de paiement.									
Titulaire du mandat	RUM	IBAN		Nom de l'établissement teneur du compte	Compte à débiter	Répartition du montant			
GATTEAU BATIMENT	DGDDI-R-BtoB-0000-20180716-024334	FR7613807008043062198872030		BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST		1 300,00			
GATTEAU BATIMENT	DGDDI-R-BtoB-0000-20190824-047038	FR0300010000101703750007Z02		CRCMM DE BRETAGNE NORMANDIE	V	37,00			
GATTEAU BATIMENT	DGDDI-R-BtoB-0000-20190812-047089	FR7630001000840000009367718		BANQUE DE FRANCE					
GATTEAU BATIMENT	DGDDI-R-BtoB-0000-20190820-047114	FR7611006000165211598254067		CRCAM DE CHAMPAGNE BOURGOGNE					
GATTEAU BATIMENT	DGDDI-R-BtoB-0000-20190823-047117	FR8530003038710351401679E06		STE GENERALE					
GATTEAU BATIMENT DGODR-R-Biol-Bodoo 20100232-047117 FR85000320371031401078000 STE GENERALE Attention Si Vous diquez sur TÉLÉPAYTER IMMÉDIATEMENT, by alternit sera simmédiat. Si Vous diquez sur TÉLÉPAYTER A ÉCHÉANCE, le paement sera effectué automatiquement longue la date limite de paiement sera atteinte. Si Vous diquez sur TÉLÉPAYTER A ÉCHÉANCE, le paement sera effectué automatiquement longue la date limite de paiement sera atteinte.									

- Effectuer une vérification, et cliquer sur « Télépayer immédiatement ».

L'état récapitulatif des demandes de paiement s'affiche.

Télépsiement 1 mar rus 1 🔒 Disenses									
👫 Athlaion - Tékipayer -	👬 Amlaion - Täilpayer - Ada								
Réceptiviant des demandes de parement. Inéparation des ordres de parement - Confirmation de l'autorisation de parement - Réceptiviant des demandes de parement									
Etat des ordres de palement traités Le Certifie i de prèce en compte des ordres de palement (OPOP) constitue un paletable de vide spérieties de ingénent d'une créance. Un compte pale change ordres de palement valoi, pussaire concerto comptenentaries peuvent justifier le palement tote d'une créance. Un compte des indentities par auxes (1) Table									
Humins de celance 🔺	Flattlemen initiale 🛛 🏺	Ramlen diSpiration de Télépalement 🛛 🏺	Manaka GPGP 🛛 🏺	Montant B	RAI \$ CPOP				
487A848208060841	7004007	20180813080001814381	BOBOB++758805	942,80	D GDD+PL #with 0080-20108513-647087				
49754848239060844	738+807	20180813000091814381	808091176886	4.080,80	DGDD1R.Bull 0000.20100013.647086				
	4 Freedore 4 1 5 Densitie 5								
	Ferner								

2/ Paiement direct de plusieurs créances depuis une liste de créances

- Cliquer sur « Télépayer » puis sur « Gérer les listes de créances »

Cliquer sur l'icône d'une liste de créance, sélectionner une ou plusieurs créances et cliquer sur « *Créer un ordre de paiement* »

- Répartir le montant de la (des) créances) sur le (les) mandat(s)
- Cliquer sur « Poursuivre » (ou « Annuler » si vous ne souhaitez pas poursuivre).
- Cliquer sur « Télépayer immédiatement ».

L'état récapitulatif des demandes de paiement s'affiche.

Remarque : le nombre maximal autorisé de créances sélectionnables pour un même ordre de paiement est fixé à cinquante.

3/ Paiement direct d'une créance suite à un rejet du paiement d'une créance enregistrée pour paiement à échéance.

- Cliquer sur « Télépayer » puis sur « Gérer les ordres de paiements ».

– Considérer le **s**bandeau « *Gérer les ordres de paiement validés pour prélèvement à échéance* » et cliquer sur l'icône à droite de la créance concernée.

Le système affiche alors le détail de l'opération de paiement validée pour paiement/prélèvement à échéance :

Vous pouvez modifier la répartition des montants affectés à chacun des numéros de comptes bancaires ou, si vous n'avez qu'un seul compte, modifier le montant attribué à celui-ci ; vous pouvez également cocher ou décocher un compte à débiter (ou à ne pas débiter) pour le règlement de la créance.

- Cliquer sur « Poursuivre »

Vérifier les informations, et cliquer sur « Télépayer immédiatement » (le bouton « Télépayer à échéance » est grisé).

L'écran récapitulatif des opérations de paiement s'affiche. Cliquer sur « *Fermer* » pour revenir à l'écran de gestion des ODP.

Valider une ou plusieurs opérations de paiement pour paiement/prélèvement à échéance

Cette fonctionnalité permet de valider une opération de paiement pour paiement/prélèvement à échéance (bordereau créditaire) ou à date limite de paiement (SAR/RAR), après préparation d'un ordre de paiement et avant la date d'échéance de paiement de cette créance.

Elle permet l'envoi de l' (des) ordre(s) de paiement pour la créance concernée, le jour de l'échéance de paiement pour les bordereaux créditaires, ou à la date limite de paiement pour les RAR/SAR.

NB:

- L'opération de paiement validée pour paiement/prélèvement à échéance est modifiable et peut être supprimée jusqu'à la date d'échéance.

- Une fois la date d'échéance atteinte ou dépassée, il n'est plus possible de créer une opération de paiement pour paiement/prélèvement à échéance, seul le paiement par télépaiement immédiat est possible.

- Sélectionner une ou plusieurs créances et cliquer sur le bouton « *Sélection* » en face du (des) numéro(s) de créance(s) (carré blanc), puis cliquer sur le bouton vert en bas « *Créer un ordre de paiement* » :

- Sélectionner le(s) compte(s) bancaire(s) à débiter et cliquer sur « Poursuivre ».

Le système vérifie la cohérence des montants répartis par rapport au montant de la créance.

L'écran de confirmation de l'ODP préparé s'affiche (cas d'un ODP préparé pour une seule créance avec un seul compte bancaire disponible).

– Effectuer une vérification, et cliquer sur « *Télépayer à échéance* ».

L'opération de télépaiement est générée par le système (1 créance = 1 opération de télépaiement) ainsi que les ODP associés qui sont préparés pour prélèvement à échéance.

L'état récapitulatif des demandes de paiement s'affiche.

Dans cette partie, vous pouvez télécharger le **document de** « *Confirmation de la validation d'un ordre de paiement pour prélèvement à échéance* ». Ce dernier ne constitue pas un justificatif de paiement, mais vous permet un suivi facilité de vos opérations.

Numéro drordre de paiement sauegarde 497030 Numéro d'Opération de Télépaiement Date d'échéance / Date mitéro de paiement auement Numéro de paiement auement Référence initiale Reste à payer Références internes / commentaires Export de confirmation de IODPPAE I fésure auement 497030 2019081400000814383 31/12/2019 1971/268199710838 99,00 Export de confirmation de IODPPAE I
Numéro d'ordre de palement sauvegardo Numéro d'Opération de Télépalement Date d'échéance / Date minito de palement Numéro d'e palement Référence initiale Reste à payer Références internes / commentaires Export de confirmation de IODPPAE 497030 20190814000008814383 31/12/2019 1974/E68199710838 99,00 Image: Commentaires Image: Commentaires
497030 20190814000000814383 31/12/2019 1974/268199710838 99,00 🖭
Votre ordre de paiement pour prélèvement à échéance, relatif à la créance n° 19TAE68199710838, a bien été sauvegardé le 14/09/2019, sous le numéro 20190814000008814383. Aussi, sauf modification ou annulation ultérieure de cet ordre de paiement (modification ou annulation possible jusqu'à la date limite de paiement) la créance 19TAE68199710838 sera payée par PILET PILET avec les informations suivantes: - pour un montant de 49,00 euros, avec le mandat dont la référence RUM est DGDDI-R-BtoB-0000-20190624-047038 (établissement tensur du compte CRCMM DE BRETAGNE NORMANDIE) - pour un montant de 50,00 euros, avec le mandat dont la référence RUM est DGDDI-R-BtoB-0000-20190624-047038
Lorsque le paiement aura été effectué, le ou les Certificats de prise en compte (CPOP) correspondants seront disponibles. Seuls les CPOP constituent un justificatif de paiement pouvant être présentés en cas de contestation.
Le présent document de confirmation de la validation d'un ordre de paiement pour prélèvement à échéance ne constitue pas à ce stade un justificatif de paiement opposable à l'administration ; ce document permet simplement un suivi facilité de vos opérations.
Date : 14/06/2019

Être informé d'un rejet bancaire

En cas de rejet bancaire d'un ordre de paiement effectué pour le règlement d'une créance ou d'un bordereau, l'utilisateur reçoit un courrier électronique envoyé par le système pour l'en informer. Ce courrier

électronique est adressé à tous les utilisateurs ayant le droit « *Télépayer* » sur le SIRET du bénéficiaire ainsi qu'à l'adresse électronique associée à l'adhésion.

Ce courrier électronique comprend les éléments suivants : référence de la créance / du bordereau, montant rejeté, motif du rejet, demande de la réalisation d'un virement.

Consulter l'historique d'une créance télépayée, un rejet d'opération de paiement, une opération de caisse

Suite au télérèglement d'une créance, l'utilisateur peut accéder aux créances télépayées (historisées) et ainsi consulter les détails d'acceptation ou de rejet des différents ordres de paiement générés sur la créance.

L'opération de caisse associée à la créance télépayée est consultable depuis les détails des créances télépayées.

NB : une créance peut être télépayée en utilisant 1, 2 ou 3 mandats SEPA, ce qui implique la création de 1, 2 ou 3 ordres de paiement (ODP). Un numéro CPOP (certificat de prise en compte d'ordre de paiement) est attribué à un ordre de paiement. Ainsi, une créance télépayée peut avoir potentiellement autant d'ODP qu'il y a de paiements partiels.

1/ Afficher l'historique

Cette fonctionnalité permet de consulter les historiques des créances télépayées et/ou des éventuels rejets d'ODP ainsi que des opérations de caisses associées.

a)	Rechercher une cr	réance historisée	: cliquer su	r « Télépaver »	puis sur	« Historiaue » :
- /				· · · · · · · · ·	F	

Rechercher une(des) créance(s) télépayée(s)									
 Critères de la recherche 									
Numéro de créance			Numéro d'OPT						
Numéro de CPOP									
Numéro d'OPC			Date d'OPC	Du 💼	Au 🗰				
Montant minimum			Montant maximum						
Recette régionale / interrégionale		•							
Rejets bancaires									
Bordereaux créditaires									
Code(s) créditaire(s)	Saisissez une ou plusieurs valeurs pour	restreindre la recherche (facultatif)							
Origines de créances									
Origine		Numéro(s) d'agrément					0		
		 Saisissez une ou plusieur 	rs valeurs pour restreindre la recherche (face	ultatif)		Ê	-		
		Réinitialis	ser Rechercher						

Y Résultat de la recherche

Les

							## ¹	60 C		
Nombre de résultats par page 120 -										
N° créance 🔶	N° OPC ♦	Date OPC 🔶	N° CPOP		N° des compte(s) / RUM	Répartition du montant	Références internes / Commentaires			
17SCI44709240862	309938	24/11/2017	00000385712	STE GENERALE	DGDDI-R-BtoB-0774-20161206-012023	18 590,00		0		
0773/AOHG/7255000	311781	22/11/2017	00000385702	STE GENERALE	DGDDI-R-BtoB-0774-20161206-012023	20,00				
0773/AOHG/7256000	311751	12/10/2017	00000385676	STE GENERALE	DGDDI-R-BtoB-0774-20161206-012023	21,00				
0773/AOHG/7207000	311749	19/09/2017	00000385638	CAISSE EPARG LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE	DGDDI-R-BtoB-0000-20170913-012060	25,00				
0913/AOHG/7200000	327000	19/09/2017	00000385637	STE GENERALE	DGDDI-R-BtoB-0774-20160627-012007	123,00		0		
17SCI44694640862	309932	19/09/2017	00000385634	CAISSE EPARG LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE	DGDDI-R-BtoB-0000-20170913-012060	6 500,00		0		
0773/AOHG/7220000	311748	19/09/2017	00000385633	CAISSE EPARG LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE	DGDDI-R-BtoB-0000-20170913-012060	26,00				
17TAE44690130927	327593	19/09/2017	00000385632	CAISSE EPARG LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE	DGDDI-R-BtoB-0000-20170913-012060	30,00				
0913/AOHG/7203000	326999	07/09/2017	00000385630	STE GENERALE	DGDDI-R-BtoB-0774-20160526-011996	123,00				
0865GAOGL/6294001	328625	07/09/2017	00000385628	STE GENERALE	DGDDI-R-BtoB-0774-20160526-011996	44,00		0		
17TAE44690110927	327592	07/09/2017	00000385627	STE GENERALE	DGDDI-R-BtoB-0774-20160526-011996	19,00				

Cet écran permet de rechercher les créances en complétant un ou plusieurs critères (cumulatifs) : numéro de créance, numéro et date d'OPC (opération de caisse), numéro de CPOP (Certificat de prise en compte de l'ordre de paiement – 1 par ODP lié à la créance), nom de la (les) banque(s) (entre 1 et 3 numéros), numéro de compte(s)/RUM (référence unique de mandat – entre 1 et 3 numéros), recette régionale/interrégionale (sur laquelle les créances ont été télépayées et que vous souhaitez consulter), répartition du montant, références internes/Commentaires.

Renseigner les critères de recherche (cf. Partie 2 du présent guide), et cliquer sur « *Rechercher* » (si aucune créance n'a été télépayée, un message d'erreur s'affiche).

icônes 🚌 et 🔡 vous permettent d'exporter les résultats de la recherche.

b) Consulter le détail d'une opération de caisse relative à une créance télépayée historisée

Sur l'écran précédent, dans le bandeau « *Résultats de la recherche* », cliquer sur l'icône ⁽¹⁾ à droite sur la ligne de la créance dont vous souhaitez consulter le détail.

L'écran de consultation du détail d'une créance s'affiche.

Numéro de créance	19TAE68242810838							
Nom du redevable	GATTEAU BATIMENT			Identifiant du redevable	110397			
Type de créance	Taxe à l'essieu			Numéro d'agrément	110397			
Reste à payer	0,00							
Opération de télépaiement								
Numéro	2019091800000681444	45						
Numéro OPC	321366			Date OPC	18/09/2019 16:36	38		
Montant	1 337,00							
Références internes / commente	taires							
État des opérations de paie	iement (CPOP)							
État des opérations de paie	opt	Montant	Nom de la banque	N* des compte(s) / RUM	État de l'opération	Date prévisionnelle de prélèvement	Motif du rejet	Export CPOP
État des opérations de paie Ordre de paiement (CPOP) n° 000001175728	OPT 20190918000008814445	Montant 37,00	Nom de la banque CRCMM DE BRETAGNE NORMANDIE	N° des comptels) / RUM DGDDI-R-BioB-0000-20190024-047038	État de l'opération Traitement en cours	Date prévisionnelle de prélèvement	Motif du rejet	Export CPOP
État des opérations de paie Ordre de paiement (CPOP) n* 000001175728 000001175729	CPOP OPT 2019091800000814445 2019091800000814445	Montant 37.00 1 300.00	Nom de la banque CRCMM DE BRETAGNE NORMANDIE BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST	N° des comptet(i) / RUM DGDDI-R-BicB-000-2015024-047038 DGDDI-R-BicB-000-20150716-024334	État de l'opération Traitement en cours Traitement en cours	Date prévisionnelle de prélèvement	Motif du rejet	Export CPOP
Etat des opérations de pair Ordre de palement (CPOP) 11 000001175728 Récapitulatif Total des palements rejetés Total des palements acceptés	OPT 2019091800000814449 2019091800000814449 2019091800000814449	Montant 37,00 1 300,00	Nom de la banque CRCMM DE BRETAGNE NORMANDIE BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST 0,00 0,00	N° des complet() / RUM D0006-R-Biol8-9000-2019024-947038 D0006-R-Biol8-9000-20180716-924334	État de l'opération Trailement en cous Trailement en cous	Date prévisionnalité de prélévement	Motif du rejet	Export CPOP

La consultation du détail d'une créance télépayée permet de retrouver les caractéristiques de cette créance et de connaître l'état d'avancement de l'opération de paiement s'y rapportant (prise en comptabilité ou non de l'(des) ordres de paiement, traitement en cours, rejet d'un ou de plusieurs ODP).

- <u>Le bandeau « Détail de la créance »</u> reprend les informations relatives à la créance : numéro, type de créance, numéro d'agrément, nom du redevable, reste à payer (voire code créditaire, code créditaire responsable).
- <u>Le bandeau « *Opération de télépaiement* »</u> reprend les informations relatives à l'opération de paiement de la créance concernée. Le montant télépayé correspond à la somme des montants de tous les ODP d'une OPT.
- <u>Le bandeau « État des opérations de paiement (CPOP) »</u> permet de connaître le détail de chaque opération de paiement de la créance vis-à-vis du système de traitement des opérations de paiement au moment de la consultation : le paiement peut être en cours de traitement, il peut avoir été effectué, ou il peut être rejeté.
- <u>Le bandeau « *Récapitulatif* »</u> :

 – le « *total des ordres de paiements émis* » correspond à la somme des ODP ayant été transmis à la DGFIP et dont le retour est « Ok » ;

- le « *total des paiements rejetés* » correspond à la somme des montants des ODP rejetés pour une créance ;

– le « *total des paiements acceptés* » correspond à la somme des ODP au statut « *Paiement effectué* ».

Dans la partie « <u>État des opérations de paiement (CPOP</u>) » figure également en dernière colonne à droite **le CPOP (certificat de prise en compte de l'ODP**, de un à trois selon le nombre de comptes utilisés lors du paiement par opération de paiement) : il s'agit du ou des justificatifs de l'acceptation de l'opération de paiement. Il reprend notamment le numéro de l'opération, attribué par le système et la date de son acceptation ainsi que le numéro de certificat de prise en compte CPOP (un par compte bancaire utilisé). Il est possible de l'exporter au format PDF (en cliquant sur l'icône PDF).

A state of the sta	Certificat de prise en compte	DOMANES R PROTYS R STRUCTS
Votre ordre de palement, relatif à la 20190814000006814382.	créance n° 195CI67644550903, a bien été sauvegardé le	e 14/08/2019 à 10:04, sous le numéro
La créance a été payée sous le num euros avec le mandat dont la référe BANQUE POPULAIRE DE L OUEST) p paiement ne fasse pas l'objet d'un s	éro de Certificat de Prise en Compte (CPOP) 0000011756 nce RUM est DGDDLR-Bto8-0000-20190813-047100 (ét Jar PILET PILET. La créance est ainsi apurée en conséquer ejet bancaire.	667 pour un montant de 431 256,00 tablissement teneur du compte nce, sous réserve que l'ordre de
Ce numéro de CPOP vous sera récla	imé en cas de contestation.	
Nous vous conseillons de noter ces	informations ou de conserver ce document.	
Date : 14/08/2019		

– Cliquer sur « *Retour* » pour revenir à la page précédente.

Codes et motifs principaux de rejets interbancaires relatifs au télépaiement par prélèvement SEPA interentreprises.

Codo		Evolications	
justificatif	Libellé	(prochainement dans des infobulles)	Action proposée à la RR
AG01	Opération non admise	Ce type de compte ne permet pas l'utilisation du prélèvement SEPA interentreprises BtoB (ex : compte d'épargne).	Contactez le redevable.
AC04	Cpte soldé cloturé viré/Compte clôturé	Le compte a été clôturé ou soldé par le débiteur ou encore transféré dans un autre guichet de la banque ou du groupe bancaire.	Contactez le redevable.
MD07	Client décédé	Le titulaire du compte sur lequel le mandat de prélèvement SEPA interentreprises BtoB a été créé	Contactez le titulaire de l'adhésion au télépaiement par prélèvement SE P A interentreprises
	Compte bloqué- Prélèvement SEPA	La banque ou le titulaire du compte ont interdit les prélèvements SEPA interentreprises BtoB sur ce	SET A Interent epilises.
AC06	interdit sur ce compte	compte. Le redevable a donné des instructions spécifiques à sa banque quant aux opérations autorisées ou non sur ce	Contactez le redevable.
SL01	Service spécifique	compte. Un prélèvement SEPA interentreprises B2B a été émis vers le compte d'un redevable consommateur. Le client a pu donner un mauvais compte, ou le compte n'accepte pas les prélèvements B2B ou le client ne sait nas que les mandats B2B sont réservés aux non-	Contactez le redevable.
AC13	Le client est un consommateur	consommateurs.	Contactez le redevable.
AM04	Provision insuffisante	La banque du redevable n'a pas pu accepter le prélèvement SEPA interentreprises BtoB en raison de fonds insuffisants.	Contactez le redevable.
MS02	Refus du Débiteur	Le redevable a donné des instructions à sa banque pour que celle-ci refuse le prélèvement SEPA interentreprises BtoB.	Contactez le redevable.
MS03	Raison non communiquée	Code fourre tout utilisé par les banques (motif : protection des données).	Contactez le redevable.
MD01	Pas d'autorisation / Absence de mandat	Le redevable considère le prélèvement SEPA interentreprises BtoB comme non autorisé ou erroné (mandat inexistant, révoqué ou caduc).	Contactez le redevable.
AC01	Coord. Banc.inexploitable	Les coordonnées bancaires (IBAN/BIC) du débiteur ne sont pas reconnues par la banque gestionnaire du compte.	Contactez le redevable.
RC01	Identifiant bancaire incorrect	Le BIC fourni par le redevable est invalide.	Contactez le redevable.
RR01	Motif réglementaire	Les coordonnées du compte du débiteur sont manquantes.	Déclarer une OLGA (car données obligatoires)
RR02	Motif réglementaire	Des détails concernant le nom ou l'adresse du débiteur sont manquants.	Déclarer une OLGA (car données obligatoires)
RR03	Motif réglementaire	Des détails concernant le nom du créancier sont manquants.	Déclarer une OLGA (car données obligatoires)
RR04	Motif réglementaire	RR04 peut être utilisé que pour une raison réglementaire autre que les RR01, RR02 ou RR03.	Déclarer une OLGA (car données obligatoires)
AM05	Prélèvement en double	Doublon.	Déclarer une OLGA
BE05	Identifiant créancier incorrect	L'identifiant du créancier fourni est incorrect ou n'est pas valide.	Déclarer une OLGA
FF01	Format Invalide	Il manque un champ obligatoire dans le fichier de remise, ou un des champs est renseigné d'une manière qui ne répond pas aux spécifications interbancaires.	Déclarer une OLGA
MD02	Donnée mandat incorrecte	Les données du mandat fourni par le redevable sont incorrectes ou manquantes.	Déclarer une OLGA
AG02	Code opération incorrect. Séquence de présentation incorrecte	Le type de séquence n'est pas compatible avec les prélèvements précédents.	Déclarer une OLGA
DNOR	Banque hors échanges	La banque du débiteur n'est pas enregistrée au CSM du SEPA SDD	Déclarer une OLGA
CNOR	Banque hors échanges	La banque de la DGDDI n'est pas enregistrée au CSM du SEPA SDD	Déclarer une OLGA